Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Delpech, 4 janvier 1877

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (18)
Collation2 p. (181r, 182r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Delpech, 4 janvier 1877, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/12/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/49195

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction4 janvier 1877
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinataireDelpech, Alphonse (1821-1902)
Lieu de destinationAmiens (Somme)

Scripteur / ScriptriceMoret, Marie (1840-1908)

Description

RésuméSur la séparation des époux Godin-Lemaire et la liquidation de la communauté de biens. Godin veut savoir si Delpech et Goblet ont étudié le travail qu'il leur a envoyé. Sur le projet de conclusions de Delpech : Godin estime qu'il peut servir à Goblet mais que les chiffres ont besoin d'être plus justifiés et que le séjour de Delpech à Guise a été trop court pour lui permettre d'avoir toutes les informations nécessaires. Il lui annonce que lui-même et Tisserant pourront se rendre auprès de lui pour arrêter les conclusions après que lui et Goblet aient étudié le travail de Godin et Tisserant.

Mots-clés

Fonderies et manufactures "Godin", Procédure (droit)
Personnes citées

- Goblet, René (1828-1905)
- Lemaire, Sophie Esther (1819-1881)
- Tisserant, Alexandre (1822-1896)

Événements citésSéparation des époux Godin et Lemaire (1863-1877)
Notice créée par Pauline Pélissier Notice créée le 14/11/2023 Dernière modification le 31/01/2024

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/49195?context=pdf

Guier le 4 Janvier 97

Cher Monsieur Dolgeck,

Je serais bien désireux de savoir si vous avez que M. Goblet avez étudié le travail que je vous ai envoyé et de recevoir vos observations.

J'ai fait l'examen du projet de conclusions que vous m'avez adressé, et bien qu'il puisse utilement servir à M. Goblet comme première étude de mon affaire, mais les questions à chiffres ont besoin d'être plus justifiées, et j'ai vu combien votre court séjour à Genève a été insuffisant pour me permettre de vous donner les renseignements qu'il est nécessaire de faire comprendre aux juges.

Il me paraît donc utile de resserrer le cadre de l'exposé que vous avez fait sur les points qui ne sont pas compris dans ce travail que je vous ai envoyé, et de le joindre à ce travail en y ajoutant en outre les justifications nouvelles que j'ai à vous remettre.

Aussitôt que M. Goblet et vous aurez pris connaissance de ce projet, M. Bécourt qui a étudié l'affaire dans tous ses détails

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/49195?context=pdf

avec moi se rendra auprès de vous pour ~~[illegible]~~ répondre à toutes les questions qui vous pourraient embarrasser et arrêter avec vous les conclusions.

Si vous le jugez nécessaire, j'irai avec lui.

Veuillez agréer, cher Monsieur, l'assurance de mes sentiments dévoués.

Gœn

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/49195?context=pdf